

pour mettre fin au schisme d'Orient. Voyez la *Vie des Saints du diocèse de Lyon*, par M. Collombet, pages 263 et suiv.

1516. » *Séance Consulaire*. M. Pierre Sigaud, procureur ; M. Coignet et autres paroissiens de St-Georges, remontent que la maison où se tiennent les filles de joie est fort prochaine de l'église de St-Georges..., que là, il se fait journellement plusieurs batailles scandaleuses et tumulte, à cause desdites filles de joie qui souvent se viennent battre jusque auprès et dedans ladite église avec leurs ruffiens et débauchés... Qu'un prestre ayant voulu remontrer à quelques jeunes compagnons débauchés qui, en sortant de là, avaient esté jouer au moustier de ladite église, ledit prestre fut maltraité et blessé de coups d'espée, poignard, etc. — Le Consulat leur répond de donner leurs remontrances par écrit, pour communiquer à messieurs de la justice, afin d'y pourvoir comme de raison.
1555. » Supplice de Mathieu Dimonet, condamné à mort pour cause d'hérésie. *Hist. abrégée des Martyrs français du temps de la Réformation*. Instit., 1684, in-12, page 122.
1701. » Etienne Baluze, savant critique, visite la Bibliothèque du collège de Lyon ; il y détermine l'âge de plusieurs manuscrits, et entre autres du livre des Evangiles en latin qu'il juge ancien d'environ 800 ans, et qui, suivant la tradition, aurait été donné par l'évêque Agobard à l'église de Lyon.
- 612 16 « Brunehaut, femme de Sigebert, roi d'Austrasie, fonde l'abbaye d'Esnay, en l'honneur de St-Martin, à Lyon, où était autrefois l'autel de Minerve... » *Ephémérides* de Pierre de saint Romuald. — Nous croyons inutile de dire que cette date n'a rien d'authentique, et nous regrettons fort que le P. de saint Romuald n'ait pas indiqué la source d'où il l'a tirée. Voyez sur l'abbaye d'Esnay ou d'Ainay, le *Gallia Christiana*, tom. IV, pages 255 et suiv., et l'*Alm. de Lyon* de 1755, page 53.
1549. » La cession faite, en 1545, par Humbert II, dauphin de Viennois, de tous ses états de Dauphiné, au roi Philippe de Valois, pour son fils aîné de France, et ratifié dans le couvent des Jacobins. *Art de vérifier les dates*, tom. II, page 459.
1793. » Exécution de Marie-Joseph Chalier, surnommé le *Marat* de Lyon. — C'est par erreur que plusieurs écrivains ont placé cet événement sous une autre date.
1507. 17 Louis XII, revenant de son voyage de la conquête et réduction de Gènes, entre à Lyon par la porte du Rhône, accompagné de plusieurs princes et seigneurs, précédé de son grand écuyer, au devant duquel étaient les trompettes et les clairons.